

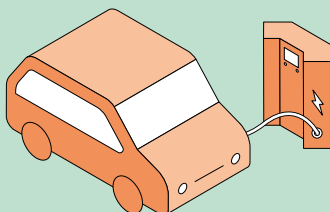
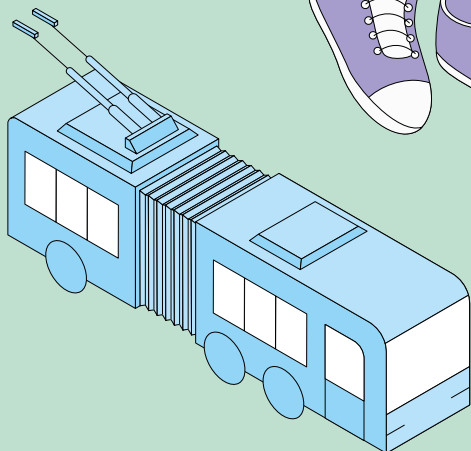
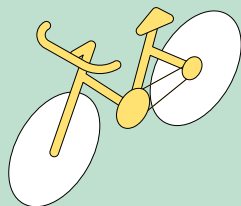
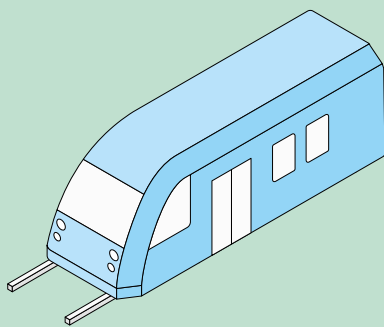
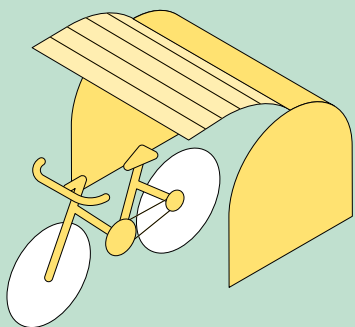


Ville de Lausanne

Observatoire de la mobilité lausannoise

Indicateurs de suivi de la mobilité 2025

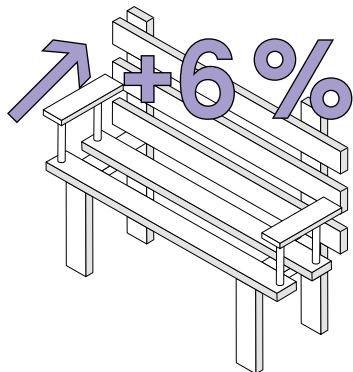
11^e édition



Évolution depuis 2024

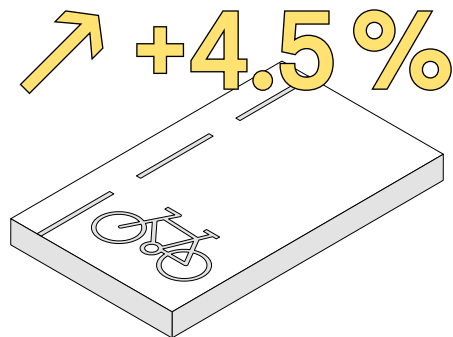
Marche à pied

+80 assises sur le domaine public



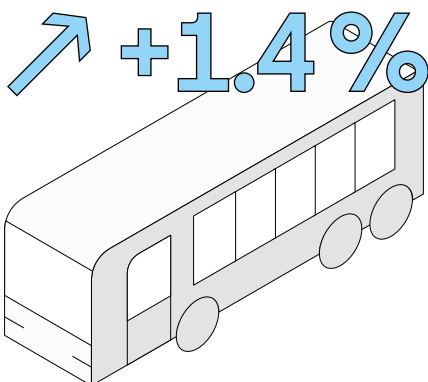
Vélos

+5.9 km de nouveaux aménagements cyclables



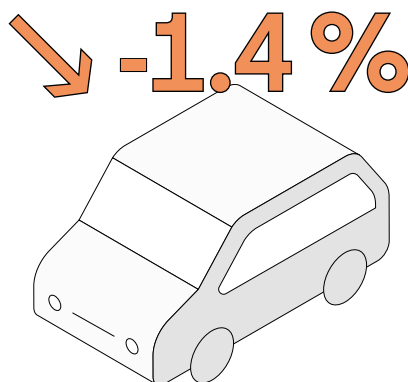
Transports publics

+1.8 millions de voyageuses et voyageurs dans les tl (y compris leB)



Voitures (TIM)

647 voitures de tourisme en moins sont détenues par des personnes résidentes à Lausanne, soit une réduction du parc automobile total, et ce alors même que la population continue d'augmenter.



Lausanne pour les générations présentes et futures

Dans un contexte climatique et urbain toujours plus exigeant, la Municipalité poursuit son engagement en faveur d'une mobilité durable, inclusive et adaptée aux besoins de la population. Inscrits au cœur du Plan climat de la Ville de Lausanne, ces objectifs guident nos actions et structurent les indicateurs présentés dans cette nouvelle édition de l'Observatoire de la mobilité.

L'année 2025 confirme une tendance encourageante : la part des déplacements effectués à pied, à vélo et en transports publics continue de progresser. Afin d'accompagner le développement de la mobilité cycliste, des Vélobox – stationnements vélos couverts et sécurisés – ont notamment été installés, tandis que des cours ont été mis en place afin de promouvoir une pratique du vélo sûre et adaptée. Ces évolutions témoignent d'un changement durable des habitudes de mobilité et d'une volonté partagée de privilégier des modes de déplacement plus respectueux de l'environnement. Dans ce contexte, il est essentiel de poursuivre le développement et l'adaptation des infrastructures afin de répondre à cette demande croissante.

Améliorer la qualité de vie, renforcer la sécurité de toutes et tous et garantir une mobilité équilibrée sur l'ensemble du territoire demeurent des priorités. La transition reste toutefois un processus exigeant, qui nécessite constance, adaptation et dialogue.

Lausanne poursuit sa transformation, avec la conviction qu'une ville apaisée et accessible est un atout essentiel pour les générations présentes et futures. Je vous souhaite une excellente lecture.

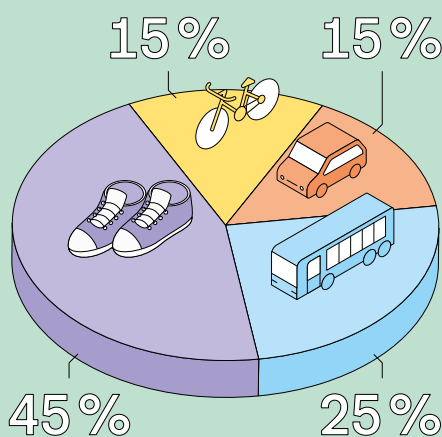


Florence Germond

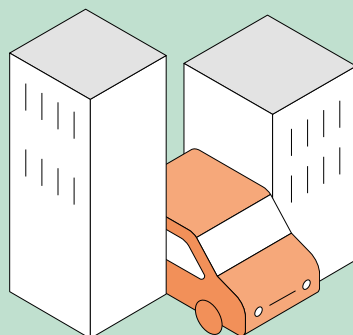
Directrice des finances et de la mobilité

PANORAMA

Dans son Plan climat, la Ville de Lausanne s'est fixé les objectifs de mobilité suivants à l'horizon 2030 :

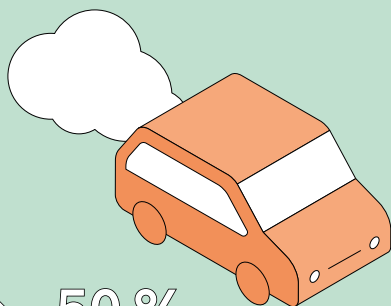


Parts modales de la population lausannoise



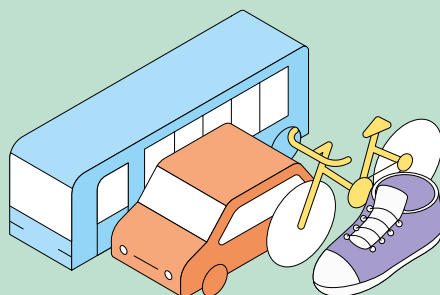
↘ -25 %

Réduction du trafic routier entrant et sortant de la ville par rapport à 2017



↘ -50 %

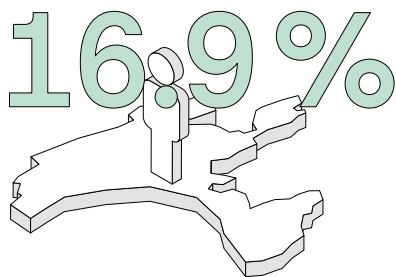
Réduction du taux de motorisation par rapport à 2015



↘ -10 %

Réduction des distances parcourues tous modes confondus par rapport à 2015

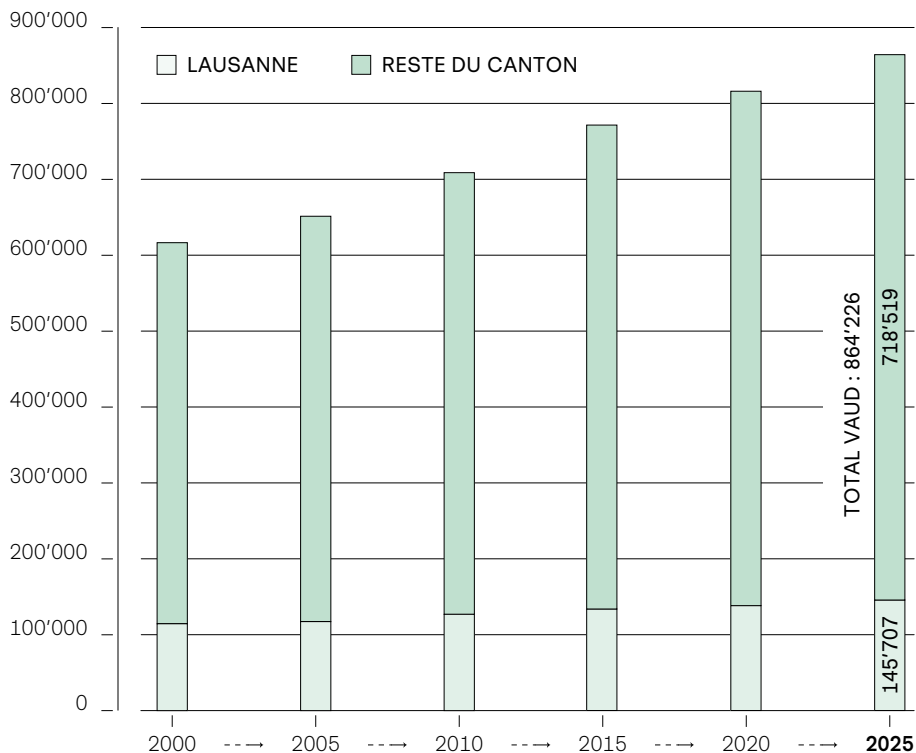
Population



16.9% des personnes du canton habitent en ville de Lausanne.

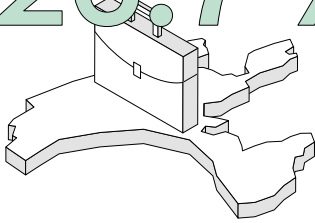
Évolution de la population résidente permanente lausannoise et cantonale

SOURCE : STATISTIQUE VAUD



Emplois

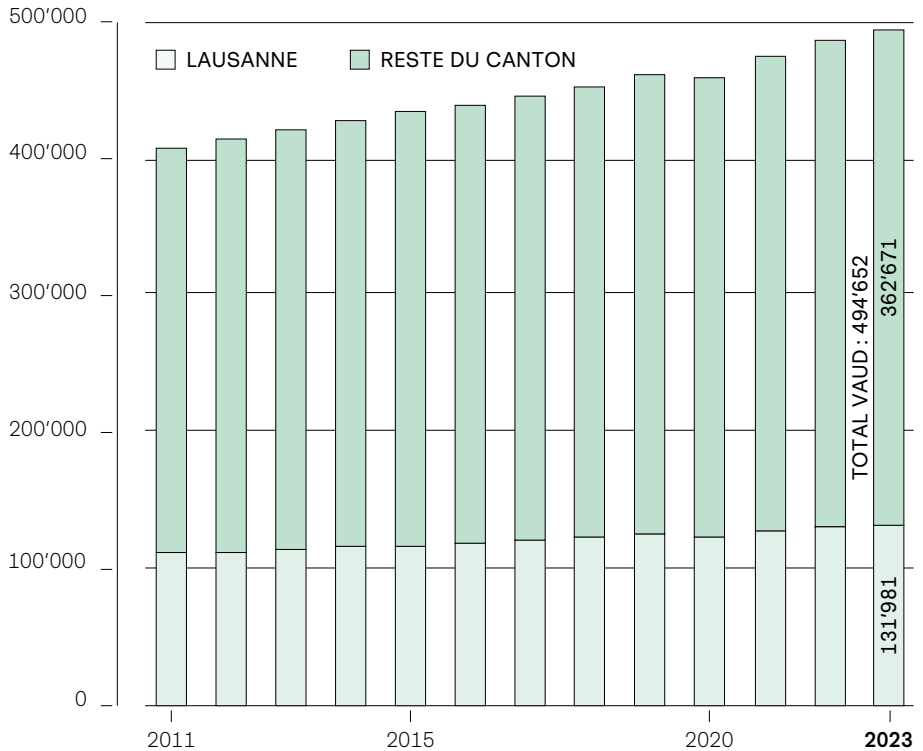
26.7%



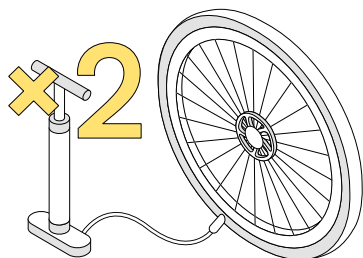
26.7% des emplois du canton se trouvent dans la ville de Lausanne.

Évolution des emplois à Lausanne par rapport au niveau cantonal (2023)

SOURCE : STATISTIQUE VAUD





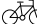
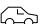
Répartition modale

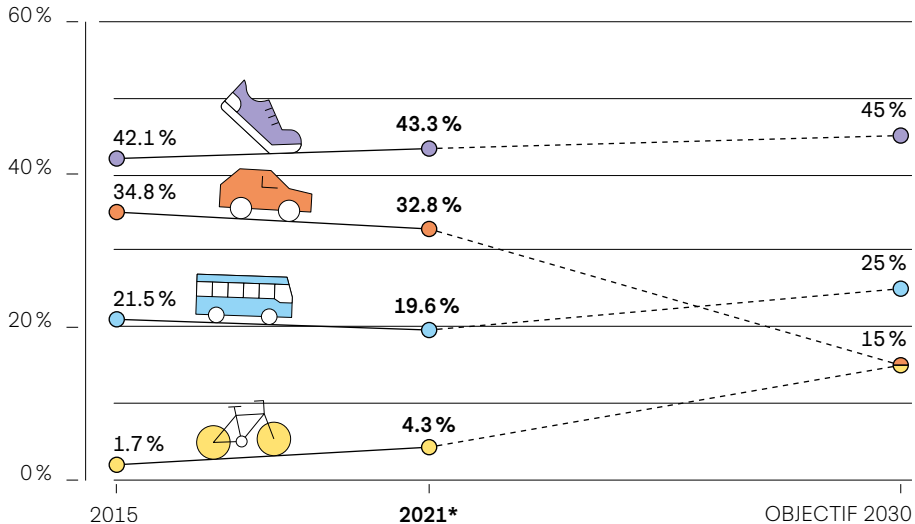


La part modale du vélo a plus que doublé entre 2015 et 2021.

Évolution des parts modales à Lausanne (2021)

SOURCE : MRMT 2015 ET 2021, OFS

-  MARCHÉ
-  TRANSPORTS PUBLICS
-  VÉLO
-  AUTRES VÉHICULES MOTORISÉS



* Les données de l'année 2021 ont été impactées par la pandémie ce qui explique la baisse de la part modale des transports publics et rend ces données peu représentatives. Pour information, la fréquentation des tl a augmenté de 38% entre 2021 et 2025.

Fréquentation multimodale dans le centre-ville

Afin d'observer la fréquentation multimodale dans le centre-ville, des comptages sont réalisés pour les véhicules individuels motorisés (voiture, moto, poids lourd) et les transports publics. Ces comptages prennent en compte les modes entrants ou sortants de la zone du cordon du centre-ville (Cordon Centre sur la carte ci-dessous).

Transports individuels motorisés et transports publics entrant ou sortant du cordon du centre-ville

61 %

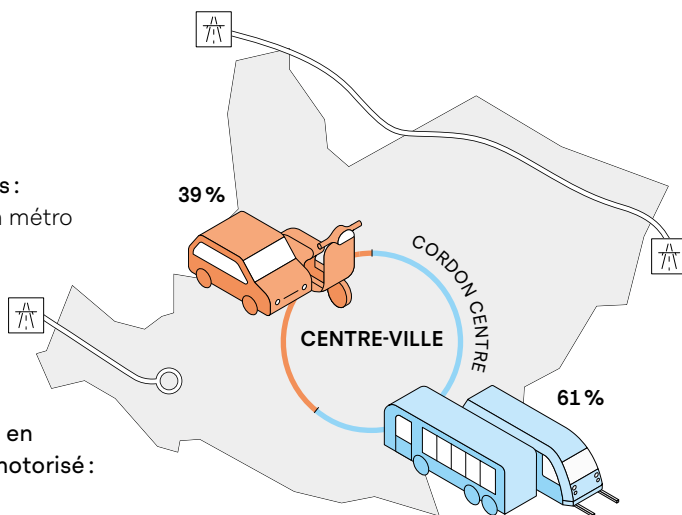
traversent le cordon
en transports publics :

- 41 % en bus ou en métro
- 20 % en train

39 %

traversent le cordon en
véhicule individuel motorisé :

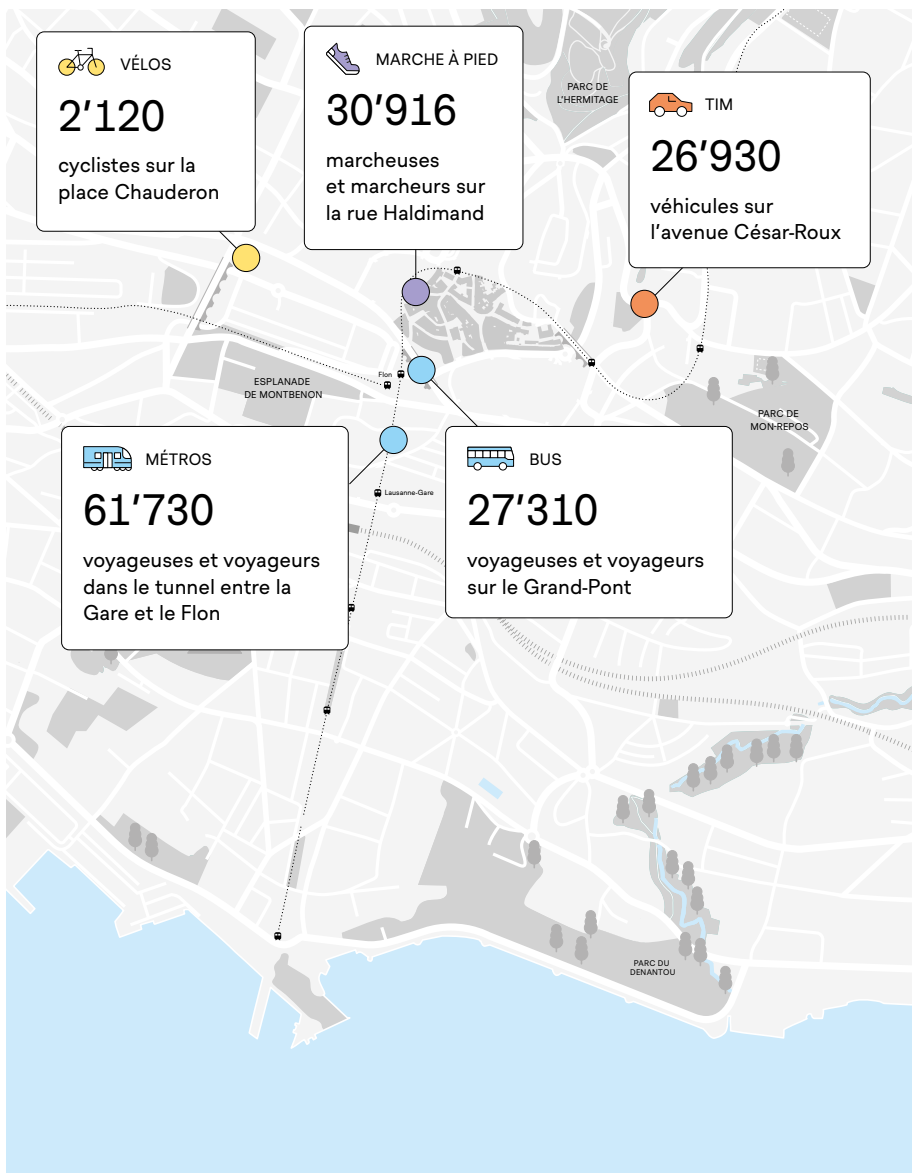
- 36 % en voiture
- 3 % à moto



La méthodologie de comptage utilisée ne permet pas un recensement adéquat des vélos, des piétonnes et des piétons. Cependant, il est important de rappeler que selon le microrecensement fédéral de la mobilité 2021, plus de 43 % des déplacements des Lausannoises et Lausannois se font à pied.

Fréquentation du centre-ville par mode

En 2025, des comptages ont eu lieu au centre-ville durant un jour ouvrable. Les records de passages suivants ont été relevés :

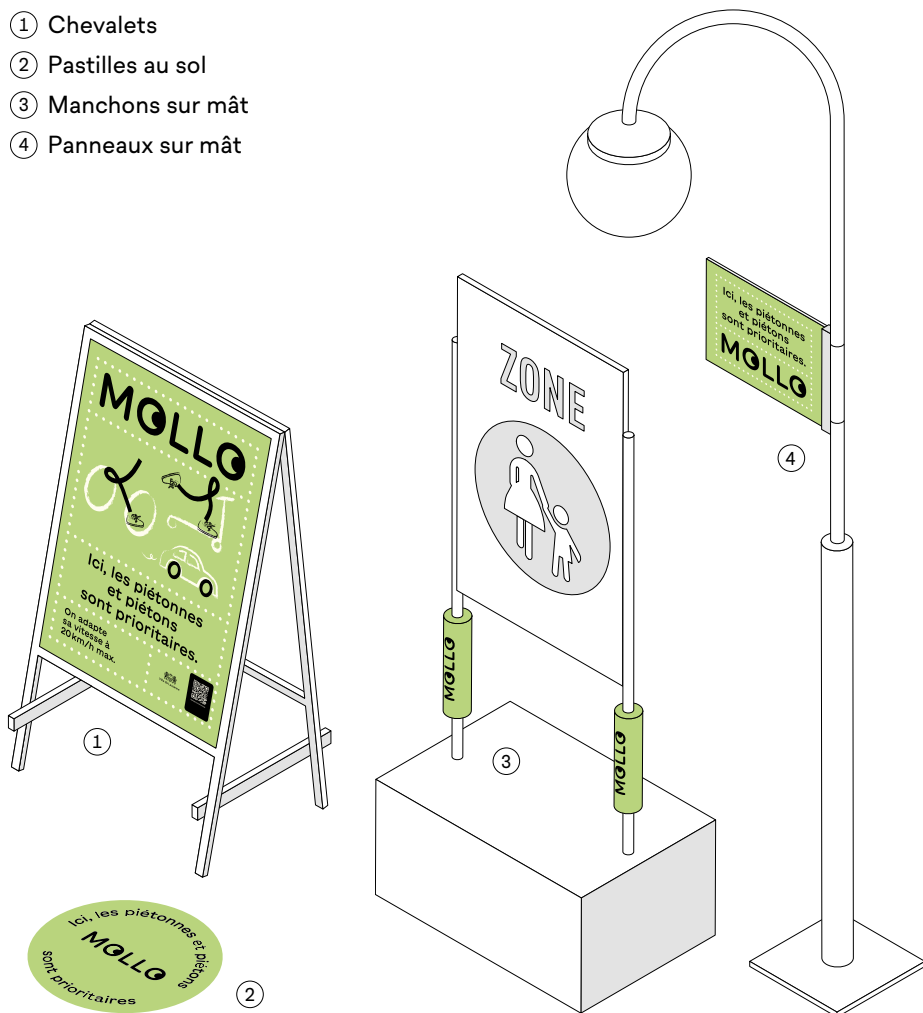


Mollo, cohabiter à pied et à vélo

La Ville de Lausanne a lancé une campagne dans les espaces publics partagés pour sensibiliser les usagères et usagers aux comportements à adopter que l'on se déplace à pied, à vélo, en e-trottinette ou en voiture.

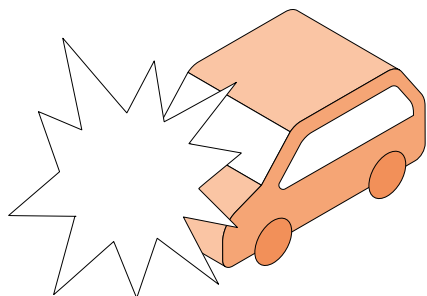
Quatre types de supports ont été mis en place dans 11 espaces pour débiter cette campagne de sensibilisation :

- ① Chevalets
- ② Pastilles au sol
- ③ Manchons sur mât
- ④ Panneaux sur mât



Plus d'informations sur lausanne.ch/mollo

Accidentologie

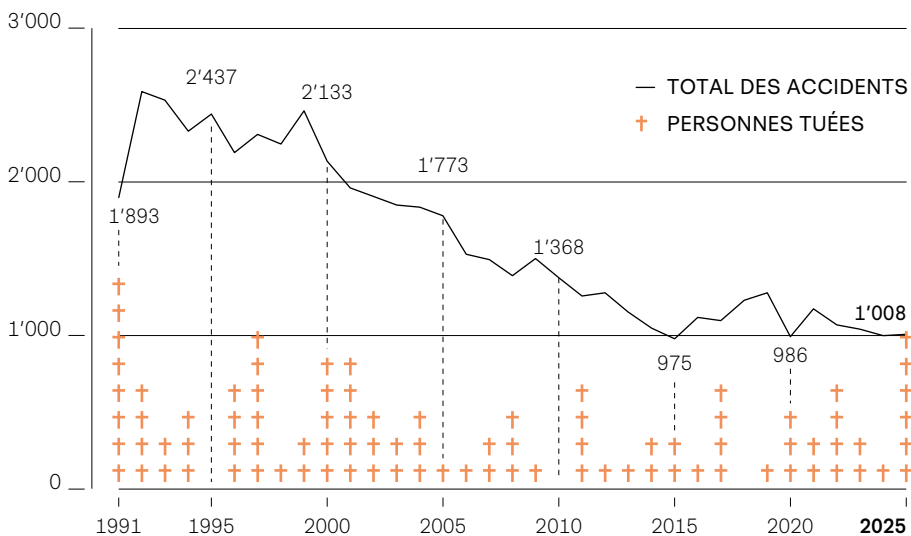


La sécurité routière demeure un défi important. Le projet de ville modérée l'améliore chaque année par la généralisation d'une vitesse sécuritaire pour toutes les usagères et usagers de la route.

L'évolution du nombre d'accidents et de victimes connaît une certaine volatilité d'une année à l'autre.

Évolution des accidents de la route

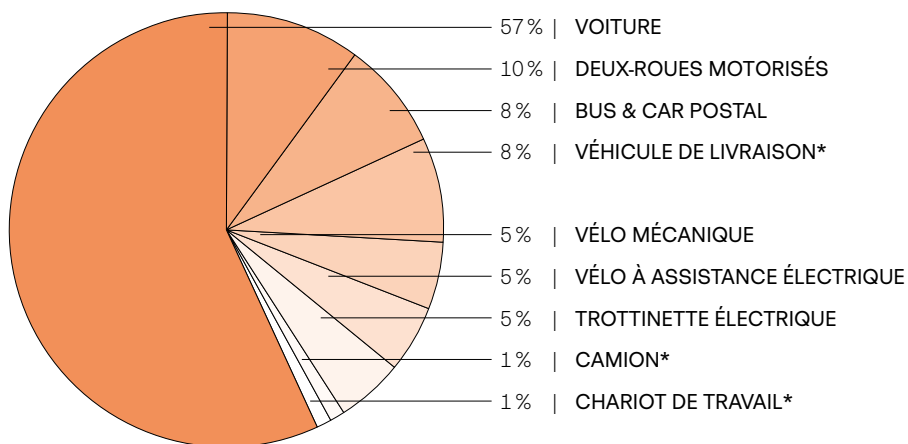
SOURCE : POLICE MUNICIPALE DE LAUSANNE



En 2025, 1'008 accidents de la route ont été recensés, dont 64 impliquant des piétonnes ou piétons. Parmi ces 64 accidents, seul 1 n'implique pas un véhicule. Le reste des accidents implique au moins un véhicule. 6 décès sont à déplorer sur l'année : 3 piétonnes ou piétons, 2 scootéristes, 1 automobiliste.

Accidents ayant impliqué au moins une piétonne ou un piéton selon le type de véhicule

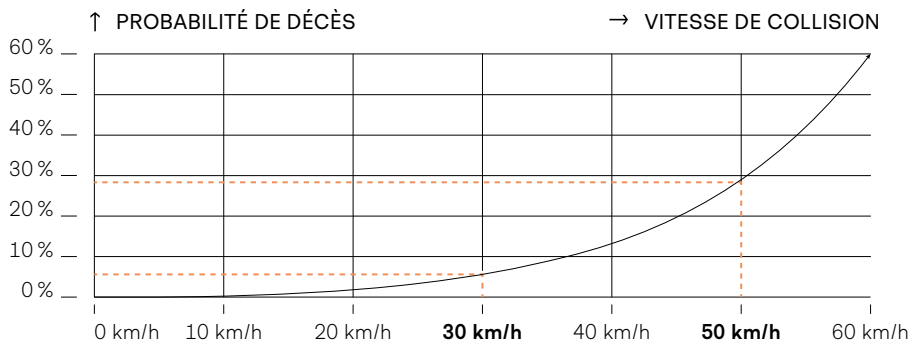
SOURCE : POLICE MUNICIPALE DE LAUSANNE



* Dont 1 décès

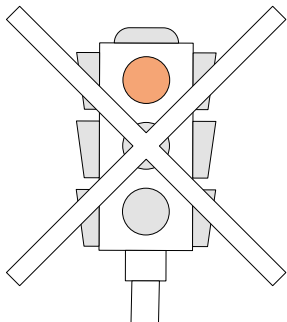
Probabilité pour une piétonne ou un piéton de décéder suite à une collision frontale avec un véhicule motorisé

SOURCE : BPA 2020



Rappelons que selon le BPA, la probabilité qu'une piétonne ou qu'un piéton meure en cas de collision avec une voiture roulant à 50 km/h est six fois plus élevée qu'en cas de collision avec une voiture roulant à 30 km/h.

Feux de circulation



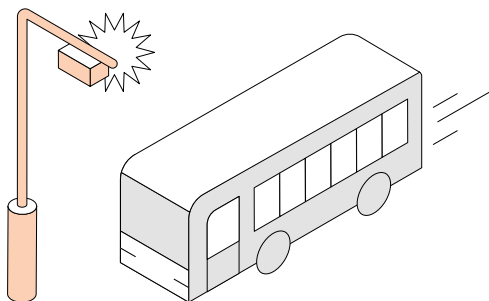
La suppression de feux à certains carrefours réduit les temps d'attente des personnes à pied et fluidifie la circulation de façon générale.

Le nombre de carrefours à feux est passé de 98 en 2019 à 86 en 2025, soit une diminution de 12 % en intégrant notamment les installations du tram.

2019	98 feux	2024	82 feux
2022	86 feux	2025	86 feux
2023	83 feux		

Priorisation des transports publics grâce à la régulation des feux

En 2025, 26 passages piétons et 3 carrefours (Montétan-Echallens, Oron-Feuillère et Béthusy-Ruffy) ont été revus pour améliorer la priorisation des bus.



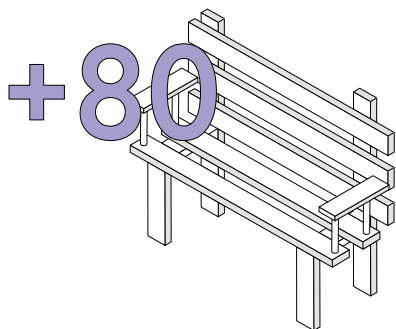
Dans le but d'améliorer la progression des transports publics dans le trafic, les feux de circulation ont été modifiés pour détecter le passage d'un bus en plusieurs points stratégiques avant qu'il n'arrive au carrefour. Sa progression étant anticipée, une fois arrivé au feu, le bus pourra continuer sa route sans être stoppé. Le temps d'attente aux feux de circulation a également été revu, donnant aux bus la priorité, et leur permettant de continuer leur trajet de manière plus fluide.

MARCHE

Au sein de la population lausannoise, la marche est le mode de déplacement le plus fréquent.



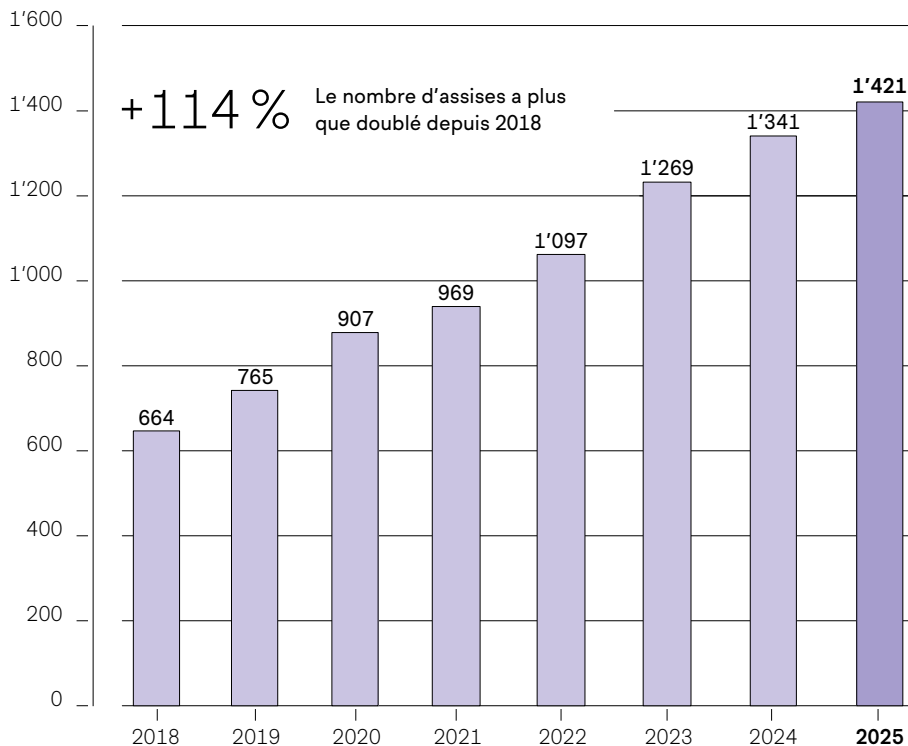
Assises sur le domaine public



Sur le domaine public, 80 nouvelles assises ont été installées en 2025.

Une assise est un banc, une banquette ou une chaise. En moyenne, une assise offre 3 places.

Nombre d'assises sur le domaine public

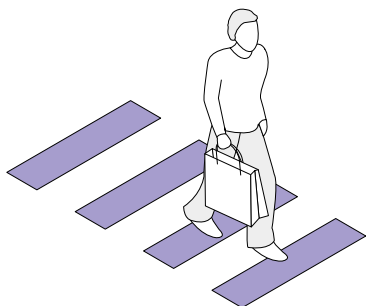


Montelly

Aménagement de la place Violette-Tailens



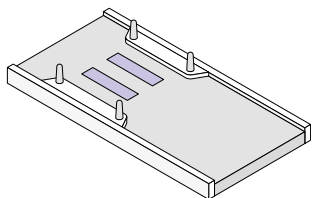
Sécurisation des passages piétons



Les mesures de sécurisation des passages piétons contribuent notamment à améliorer la visibilité.

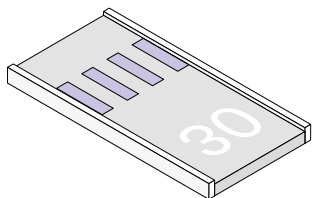
Il y a eu 55 mesures de sécurisation sur des passages piétons non régulés (sans feux de circulation) en 2025 (80 en 2024, 67 en 2023 et 49 en 2022), dont 2 nouveaux passages piétons au chemin de Pierrefleur et à la route du Pavement. En tout, il y a 695 passages piétons non régulés pour un total d'un peu moins de 1'000 passages piétons en ville.

Exemples de mesures de sécurisation



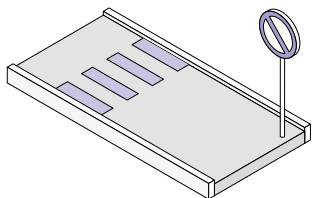
Traversée raccourcie par des avancées de trottoir

Les véhicules arrivent moins vite et la distance sur la chaussée à parcourir à pied diminue.



Création de zones 30

Les véhicules arrivant moins vite, la sécurité piétonne augmente.



Suppression de places de stationnement

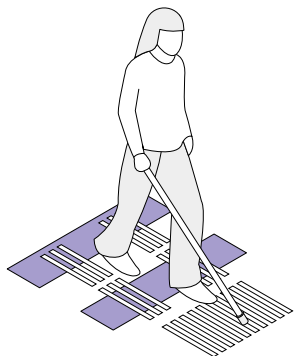
À proximité des passages piétons, la visibilité est ainsi dégagée.

Rue de l'Académie

Réaménagement de la rue pour la mettre en cohérence avec son statut de rue piétonne



Lignes podotactiles



Les bandes podotactiles sont des marques au sol en relief qui permettent aux personnes aveugles et malvoyantes de se déplacer à l'aide d'une canne.

La mise en place de ce dispositif se fait avec le soutien d'organismes en lien avec ce type de handicap.

Emplacements

- Dans les hubs de mobilité (ex : place de la Gare, place de la Sallaz, le Flon, Ouchy-Débarcadère de la CGN, etc.).
- Depuis les arrêts de bus, pour accéder à certaines structures en lien avec le handicap (ex : Hôpital des Aveugles, siège des organismes, etc.) ou à certaines structures culturelles et de loisirs (ex : bibliothèques, parc de la Légende, Musée de l'Art Brut, etc.).

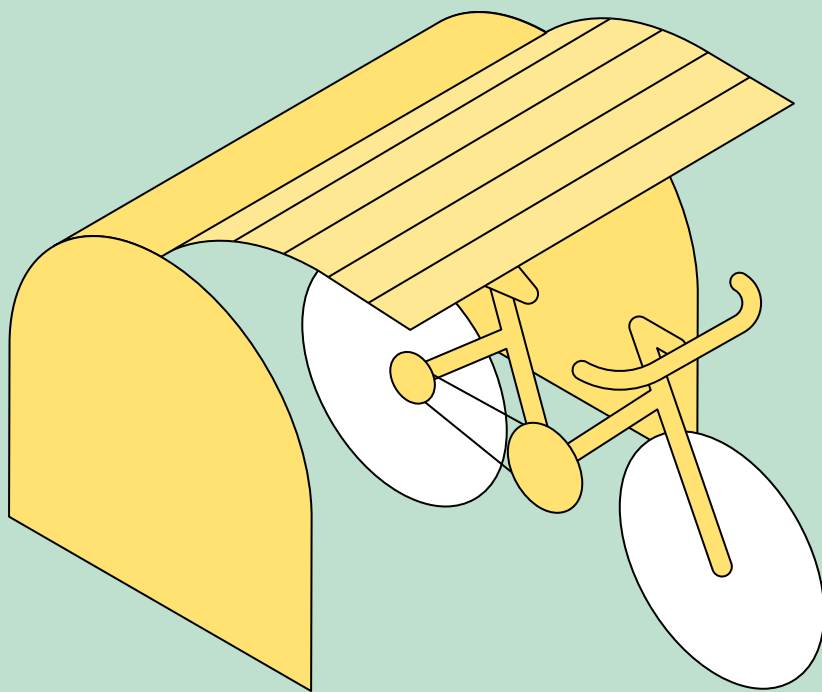
Quelques réalisations

2019	30 carrés d'éveil*	aux arrêts de bus en complément de ceux existants
	200 mètres	à Chauderon, de l'accès depuis le bus à la bibliothèque et au bâtiment administratif
2020	100 mètres	à Montriond, de l'accès depuis le bus à la bibliothèque
2022	250 mètres	au Musée de l'Art Brut, de l'accès depuis le bus au musée
	120 mètres	Parc de la Légende, de l'accès depuis le bus au parc
2024	250 mètres	de la gare CFF à la station Grancy du m2
2025	150 mètres	à Bellerive, de l'accès depuis l'arrêt de bus « Bellerive » à la piscine
	200 mètres	à la rue de Genève, de l'accès depuis l'arrêt de bus « Prélaz » à la Fédération suisse des aveugles et malvoyants (FSA)

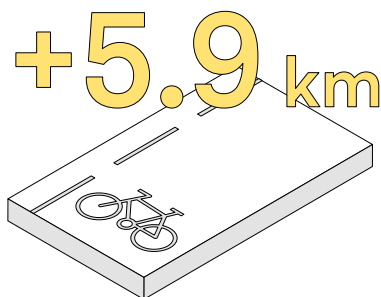
* Un carré d'éveil est une surface podotactile au sol, posée à l'approche des arrêts de bus, permettant aux personnes malvoyantes de repérer l'emplacement d'embarquement.

VÉLOS

En 2025, 46 Vélobox ont été installés
à Lausanne pour une mise en service en 2026.

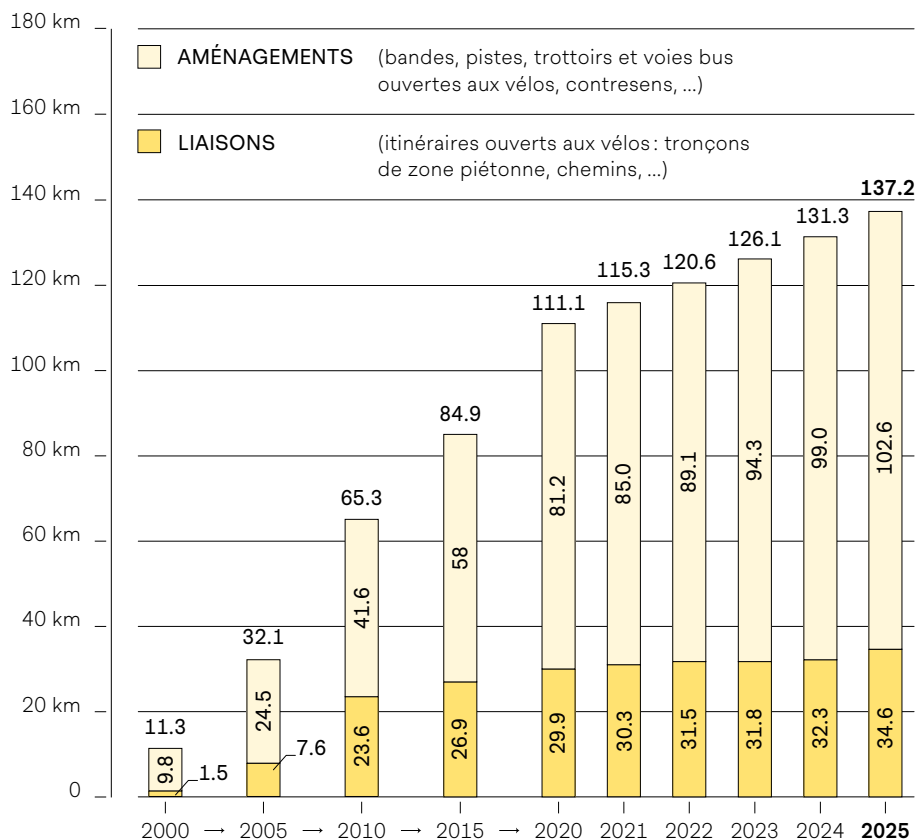


Aménagements cyclables



5.9 km d'aménagements et de liaisons cyclables ont été ajoutés au réseau pour les vélos en 2025.

Développement des aménagements cyclables

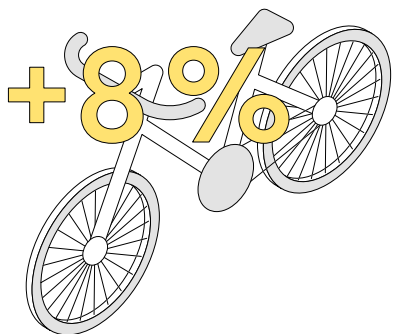


Avenue d'Echallens

Réaménagements à Montétan, le long du parc de Valency

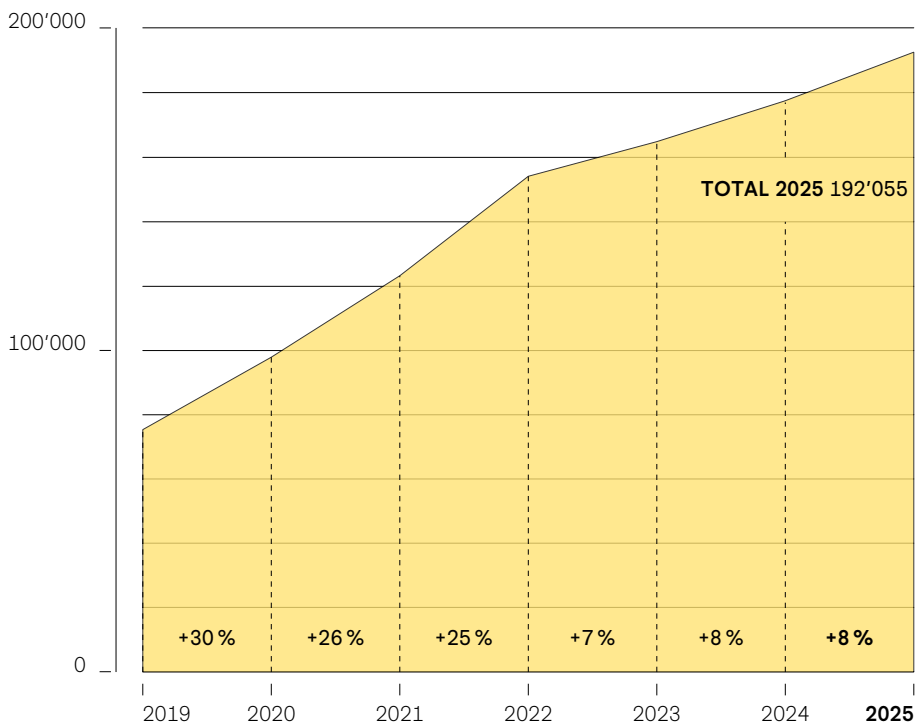


Trafic cycliste journalier



Sur la tranchée du Languedoc, les compteurs permanents ont relevé une hausse du passage des cyclistes de 8 % sur l'ensemble de l'année.

Comptages permanents sur la tranchée du Languedoc



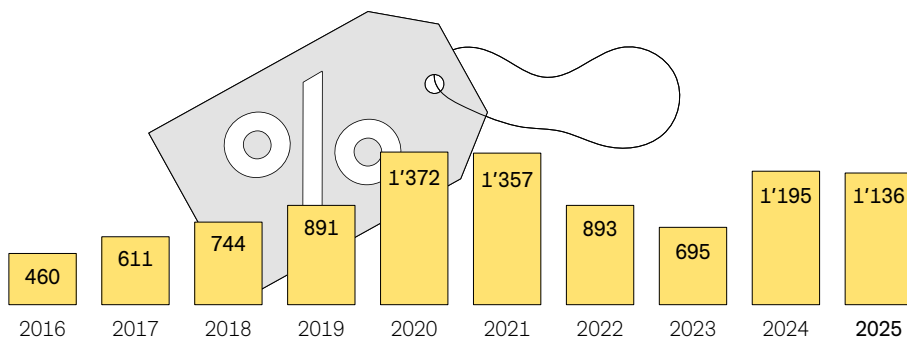
Vélobox

Installation de la première série de Vélobox dans 23 lieux



Subvention pour les vélos électriques

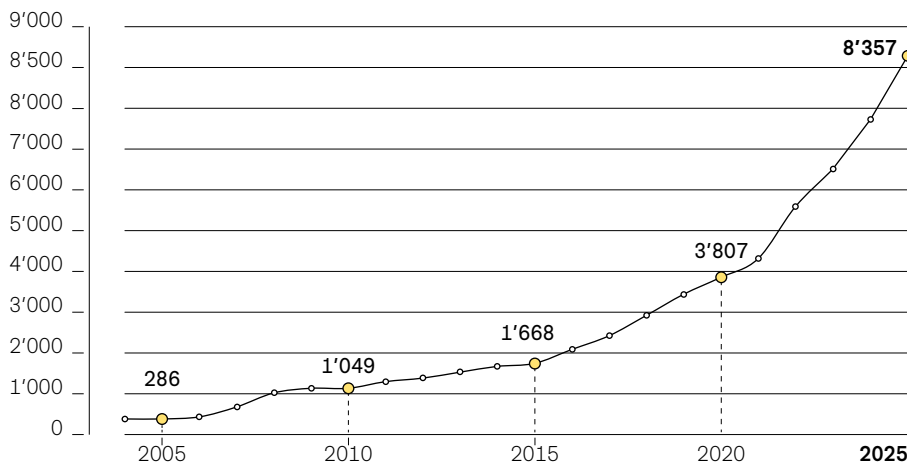
Nombre de subventions allouées



Stationnement vélos

En 2025, l'offre de stationnement pour les vélos a augmenté de 8 %, avec la création de 632 nouvelles places. L'offre des Vélobox n'est pas comptabilisée car mise en service en 2026.

Nombre de places pour vélos



Un mois sans ma voiture

Le défi « Un mois sans ma voiture », en partenariat avec Mobil'homme, invite à renoncer à l'usage de sa voiture personnelle pendant un mois.

Cette expérience permet de tester des modes de déplacement alternatifs, afin d'identifier ses besoins et encourager ainsi un changement de pratique.

5 villes vaudoises ont participé au défi : Lausanne, Yverdon-les-Bains, Montreux, Épalinges et Vevey. À Lausanne, 39 personnes ont pris part au défi. À la fin, elles ont affirmé souhaiter...

46 %

...vivre sans véhicule personnel.

8 %

...se débarrasser d'un véhicule de leur ménage.

46 %

...garder leur véhicule, mais moins l'utiliser.

Cyclomania

Le défi « Cyclomania » (action de PRO VELO Suisse) vise à encourager la population, dans un cadre ludique et stimulant, à utiliser davantage le vélo au quotidien.

À chaque déplacement à pied ou à vélo, l'application Cyclomania enregistre automatiquement les mouvements. Tous les déplacements de 500 mètres ou plus permettent de cumuler des points, qui serviront ensuite à remporter des prix. La Ville de Lausanne a participé, en collaboration avec l'Ouest lausannois : 537 personnes y ont pris part, parcourant au total 59'430 km durant un mois et demi.



En Selle Lausanne !

PRO VELO Région Lausanne, soutenu par la Ville de Lausanne, propose depuis mai 2025 des cours vélo et mécanique à prix avantageux à la population lausannoise.

Cette initiative vise à encourager la pratique du vélo en toute sécurité et à faire de ce mode de déplacement une alternative durable et accessible au quotidien.

5 types de cours à disposition



Cours famille



Cours circulation avec ou sans vélo électrique



Cours d'initiation au vélo pour adulte



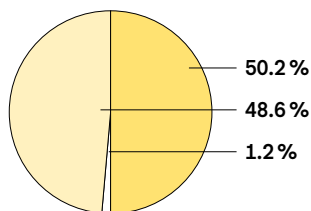
Cours seniors



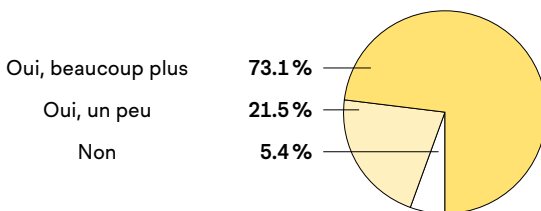
Cours de mécanique

Après le cours, les participantes et participants...

...se sentent plus à l'aise à vélo :



...sont motivés à utiliser plus souvent leur vélo :



Sur 252 participations au total :

100 %

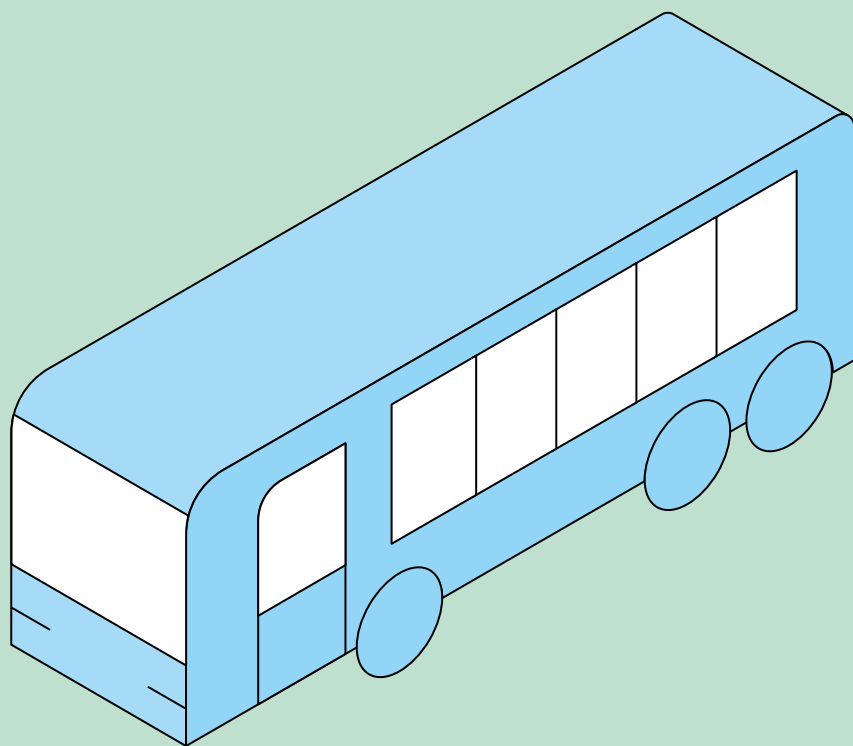
se sentent plus à l'aise à vélo avec leurs enfants après avoir suivi le cours famille.

100 %

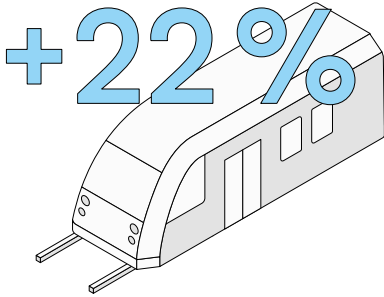
vont entretenir ou réparer leur vélo de manière autonome après avoir suivi le cours de mécanique.

TRANSPORTS PUBLICS

En 2025, la fréquentation du m1 a augmenté de 10 % par rapport à 2024, ce qui correspond à 16.7 millions de voyageuses et voyageurs annuels.



Réseau tl en 2025

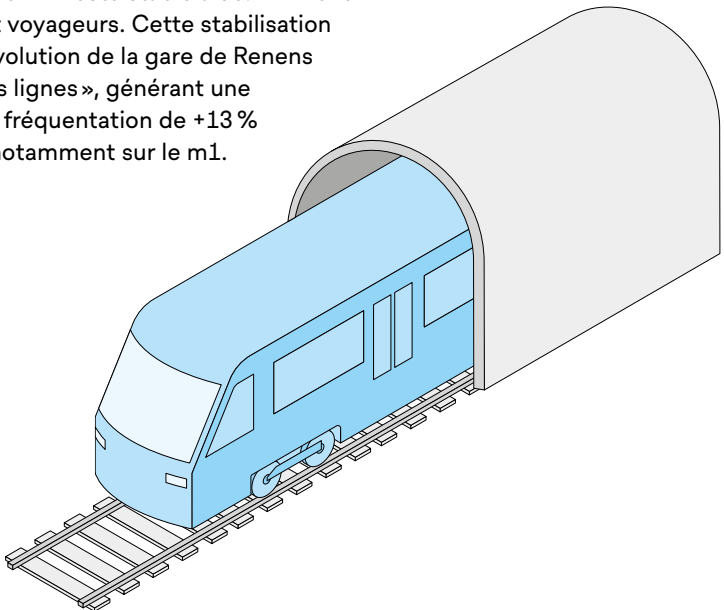


L'offre en transports publics des tl a augmenté de 22%* depuis 2015.

* Sur la base du nombre de places offertes multipliées par le nombre de km produits.

La fréquentation du m2 se stabilise

Pour la première fois depuis sa mise en service, la fréquentation du m2 reste stable à 36.2 millions de voyageuses et voyageurs. Cette stabilisation s'explique par l'évolution de la gare de Renens en gare « Grandes lignes », générant une augmentation de fréquentation de +13 % des tl à Renens, notamment sur le m1.

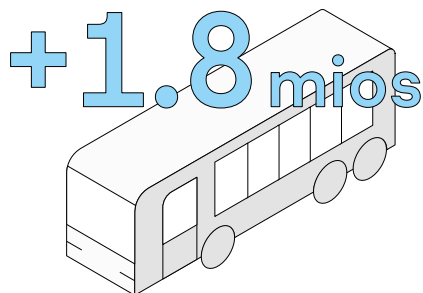


Rue de Genève

Construction du tram



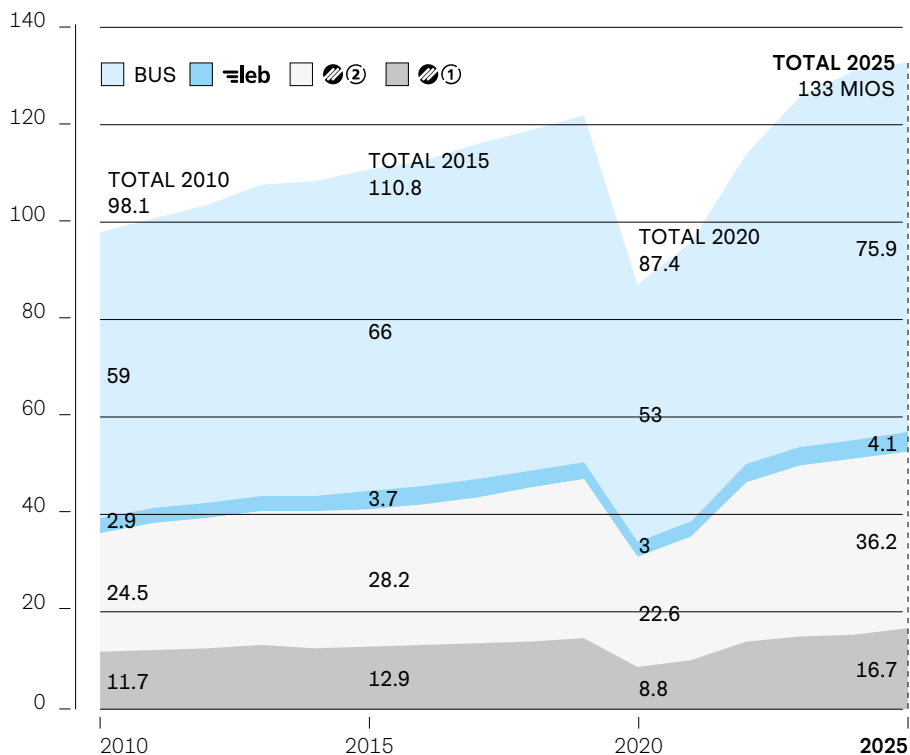
Fréquentation des transports publics



En 2025, les tl ont transporté 1.8 millions de personnes supplémentaires, soit une augmentation de 1.4 % par rapport à 2024.

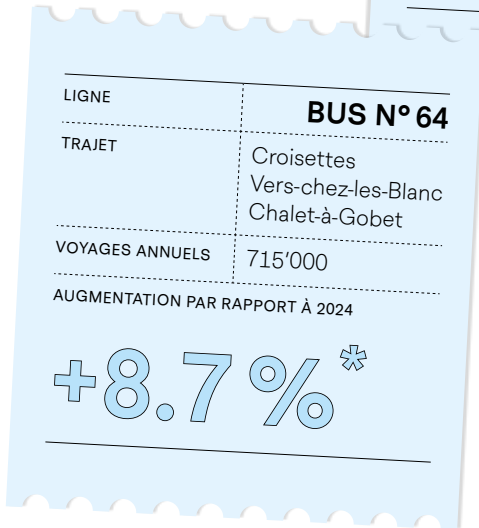
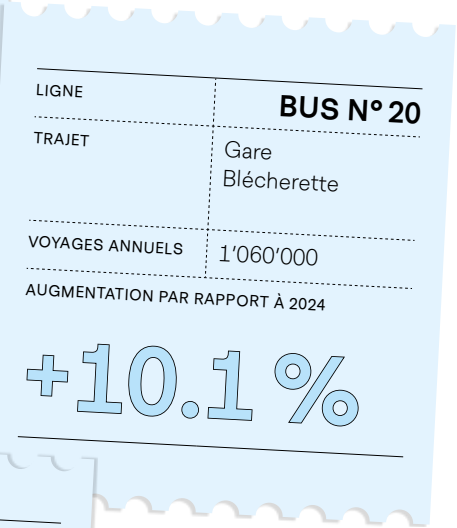
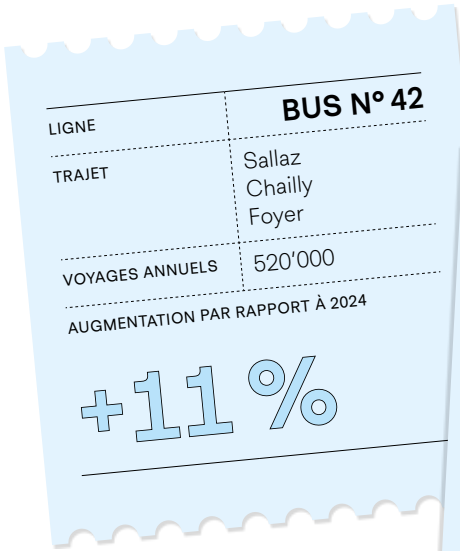
Fréquentation annuelle : tl et leb (en mios)

SOURCE : TL



Quelques succès de fréquentation des lignes de bus

SOURCE: TL



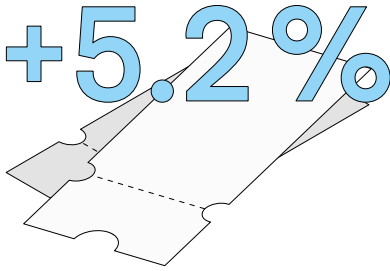
* Croissance suite aux augmentations de cadence, notamment les week-ends.

Fête fédérale de gymnastique

3 millions de personnes transportées durant l'événement



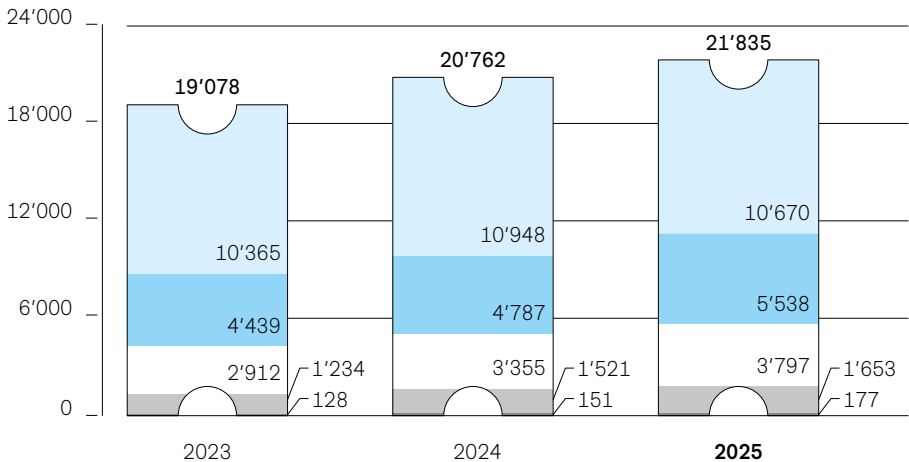
Subvention



Le nombre d'abonnements de transports publics acquis avec subvention a augmenté de 5.2% entre 2024 et 2025.

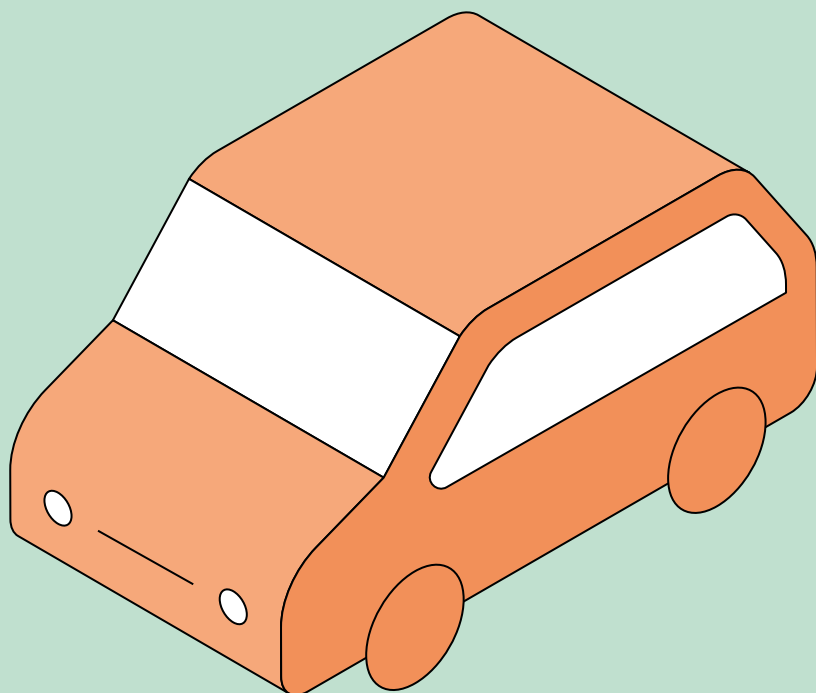
Abonnements achetés avec subvention

- Transports scolaires
- Jeunes en formation (hors PC)
- Bénéficiaires PC AVS/AI
- Population des zones foraines hors catégories ci-dessus
- Personnes retraitées (hors PC)



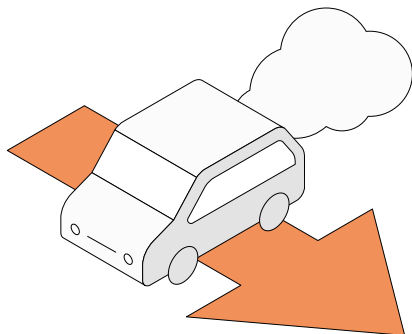
VOITURES (TIM*)

En 2025, Lausanne est à nouveau la deuxième ville avec le taux de motorisation le plus bas parmi les plus grandes villes suisses.



* Transports Individuels Motorisés.

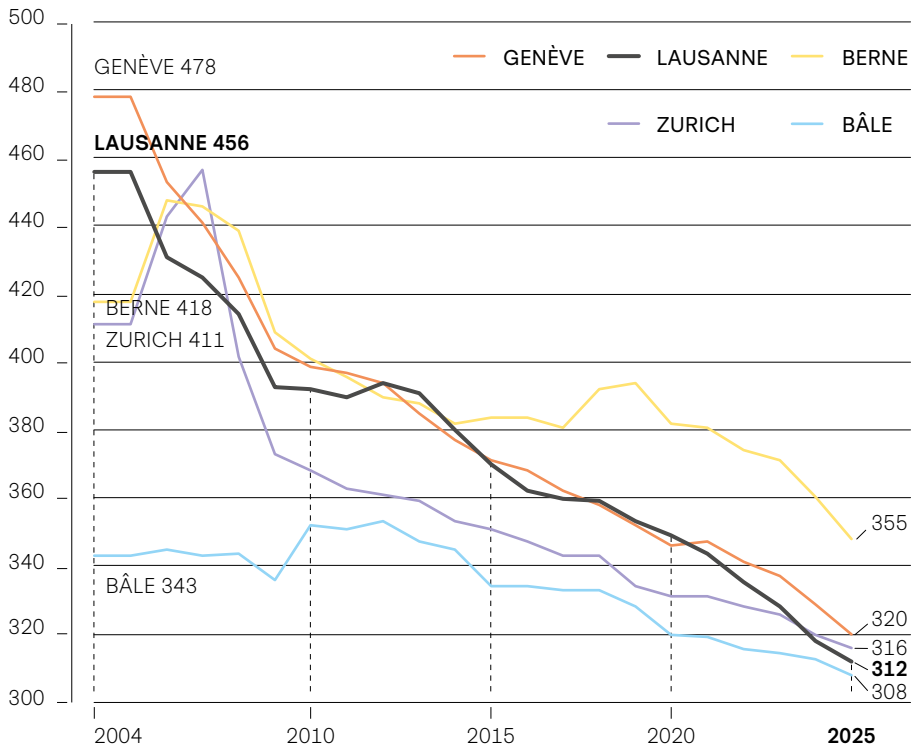
Taux de motorisation



En 2025, Lausanne reste la deuxième ville avec le taux de motorisation le plus bas parmi les plus grandes villes suisses.

Comparaison du taux de motorisation entre grandes villes suisses : nombre de voitures pour 1'000 habitantes et habitants (2025)

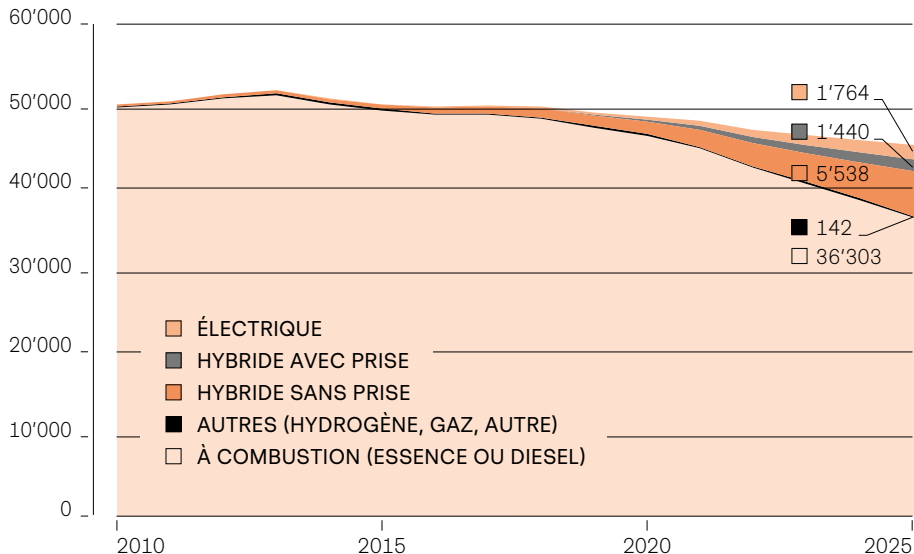
SOURCE : OFROU (SIAC), OFS - PARC DES VÉHICULES ROUTIERS (MFZ) - DONNÉES SPÉCIALES



Types de carburant

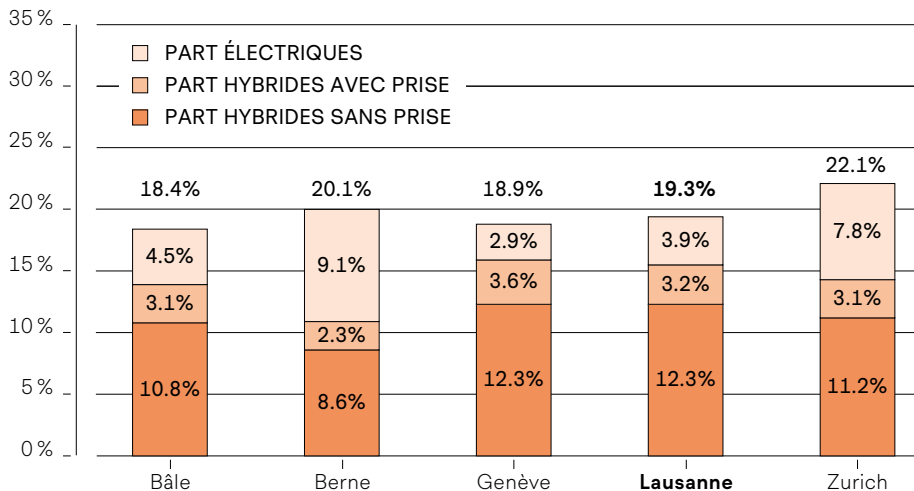
Évolution du parc automobile immatriculé à Lausanne

SOURCE : OFROU (SIAC), OFS – PARC DES VÉHICULES ROUTIERS (MFZ) – DONNÉES SPÉCIALES



Part des véhicules électriques et hybrides sur le total du parc automobile en 2025

SOURCE : OFROU (SIAC), OFS – PARC DES VÉHICULES ROUTIERS (MFZ) – DONNÉES SPÉCIALES



Zones modérées



En 2025, les zones modérées représentent 61 % des rues en zone urbaine.

Les zones modérées sont des zones 30, des zones de rencontre limitées à 20 km/h ou des zones piétonnes.

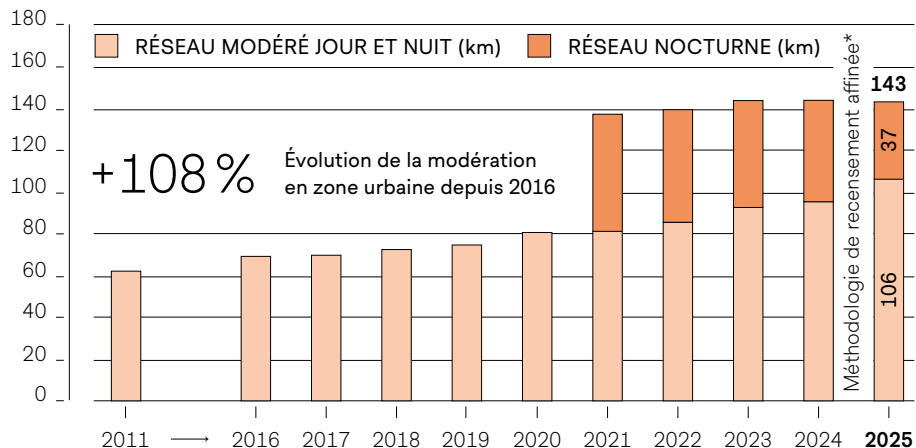
Rues en zone urbaine avec une modulation des vitesses en 2025 sur un total de 176 km de longueur de voirie totale

	Longueur voirie	Part voirie
Réseau modéré de jour et nuit	106 km	61 %
Zones piétonnes, zones de rencontre, zones 30, zones 30 sur axe		
Réseau modéré de nuit	143 km	82 %

Dans les zones foraines, il y a 7.8 km de réseau modéré supplémentaires.

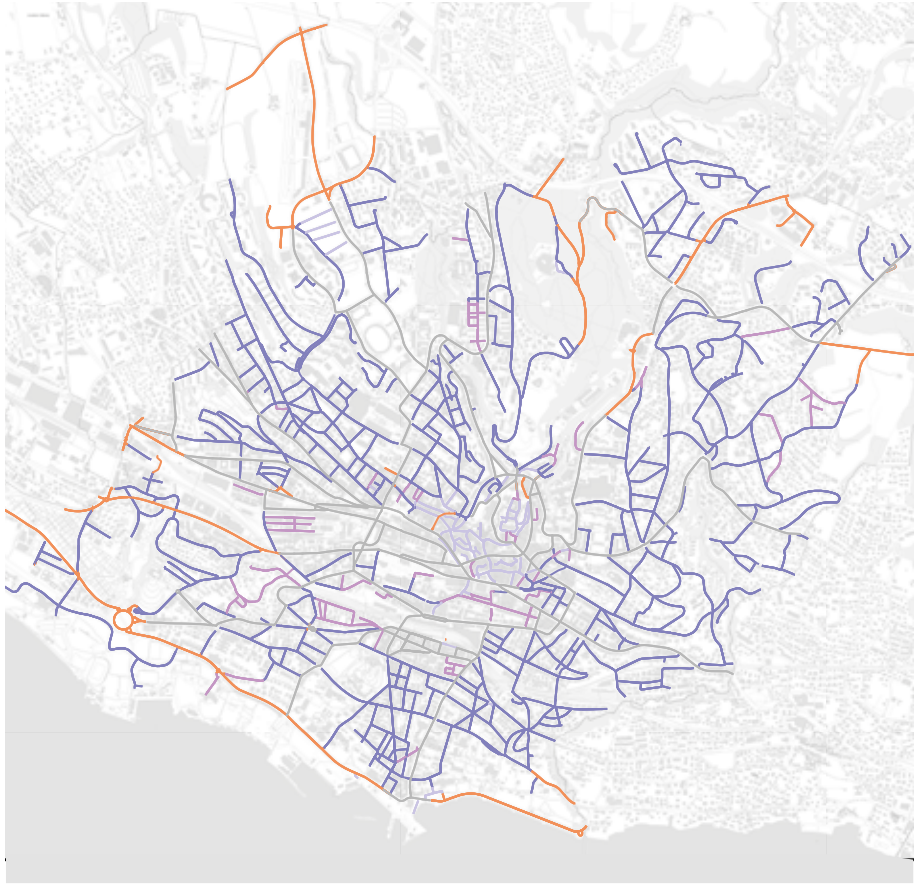
Développement du réseau modéré en zone urbaine

En 2024 et 2025, la modulation s'est concentrée sur le renforcement du réseau modéré, fonctionnant à la fois de jour et de nuit.



* Recensement des réseaux publics uniquement (hors PARCOM, ce qui représente un retrait de 4.3 km de réseau)

Emplacement des zones modérées en zone urbaine



Zones modérées

— Zones 30 km/h	89.6 km
— Zones de rencontre	10.2 km
— Zones piétonnes	6.6 km

Réseau routier

— Réseau modéré uniquement la nuit	36.6 km
— Vitesse limitée à 50 km/h et plus	32.4 km

En 2025, environ 12.6 km de réseau à vitesse modérée ont été aménagés.

Zones de rencontre réalisées en 2025

15 m Avenue d'Echallens (contre-allée)

Zones 30 réalisées en 2025 (territoire urbain et forain)

363 m Avenue des Alpes (ouest)

147 m Chemin de la Dranse

171 m Avenue Marc-Dufour

1'290 m Chemin Guillaume-de-Pierrefleur

923 m Route du Signal

446 m Route de Marin

Zones 30 sur axe réalisées en 2025

223 m Avenue du Belvédère

758 m Avenue des Bergières

658 m Avenue Collonges et chemin de Montétan

482 m Avenues Fantaisie et de l'Elysée

435 m Avenue de France (ouest)

1'335 m Avenue du Grey (sud)

698 m Avenues de Jurigoz et Juste-Olivier

534 m Avenues Mon-Repos et du Léman

339 m Avenue de Montchoisi

437 m Avenue de Montoie (sud)

500 m Route d'Oron

529 m Avenue Frédéric-Recordon

262 m Avenue de Sévelin

592 m Avenue de la Vallombreuse

1'421 m Avenue Victor-Ruffy

Avenue de Montchoisi

Mise en place d'une zone modérée



Stationnement

Les places de stationnement à usage public représentent 26 % de l'offre totale de stationnement.

Le territoire lausannois (hors zones foraines) comprend 98'738 places de stationnement pour 45'187 véhicules immatriculés à Lausanne.

Stationnement public et privé disponible au 31.12.2025

98'738 places, dont :

72'572 places à usage privé

26'166* places à usage public, dont :



6'434 places zones bleues pour les macarons**



389 places zones blanches gratuites pour une durée de 3h à 4h max.



6'498 places payantes pour une durée de 30' à 4h max.

dont 4'393 places accessibles aux macarons**



1'992 places dans des Parkings-Relais (P+R) donnant accès aux zones Mobilis 11 et 12

dont 567 places accessibles aux macarons**



3'248 places longue-durée (PLD) souvent situées en périphérie, permettant un stationnement plus long

dont 1'416 places accessibles aux macarons**



6'994*** places privées à usage public (ex : Parking Riponne, Parking du Centre, etc.)



58 places pour recharge de voitures électriques

dont 50 places accessibles aux macarons**

Mais aussi :



135 places PMR



267 places livraisons



125 places taxi



26 places Mobility

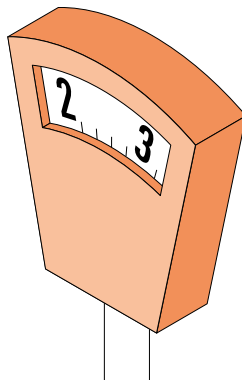
* Diminution de 562 places liées à un changement méthodologique sur le stationnement à usage public.

** Total: 12'860 places de stationnement accessibles aux macarons.

*** Contrairement aux années précédentes, seuls les parkings privés ayant signé la convention de téléstationnement sont désormais comptabilisés dans ce chiffre. Les autres places de parc sont comptabilisées dans les places privées.

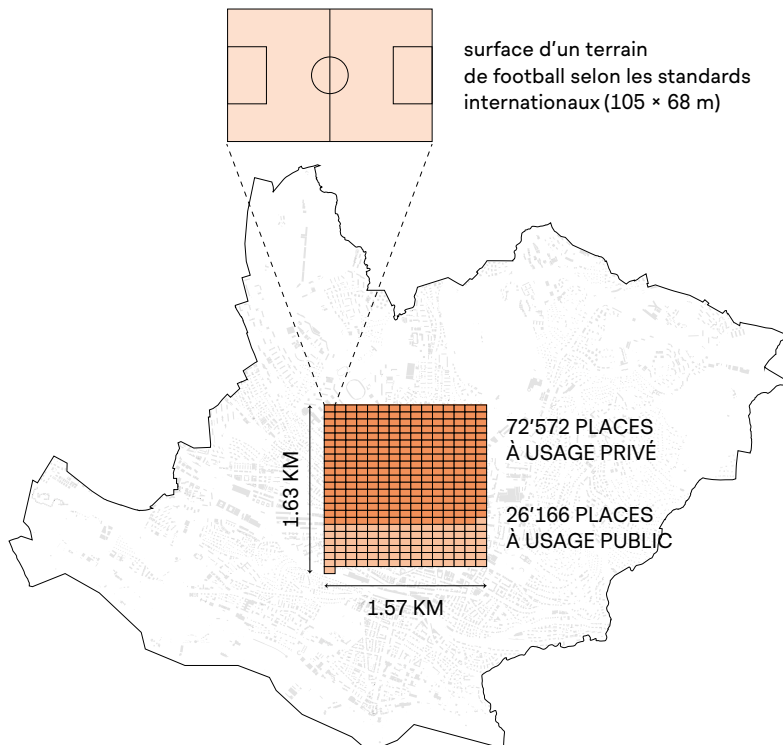
Durée du stationnement sur le domaine public

4'890 places de stationnement ont vu leur durée maximale de temps de stationnement passer de 2 à 3 heures. Cette évolution concerne les places payantes situées en périphérie du centre-ville. Elles viennent compléter la réglementation déjà en vigueur au centre-ville.



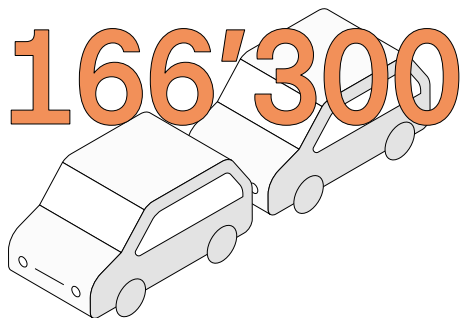
Occupation du domaine public

La surface dédiée au stationnement public et privé représente l'équivalent de 346 terrains de football.



Évolution du trafic journalier

166'300

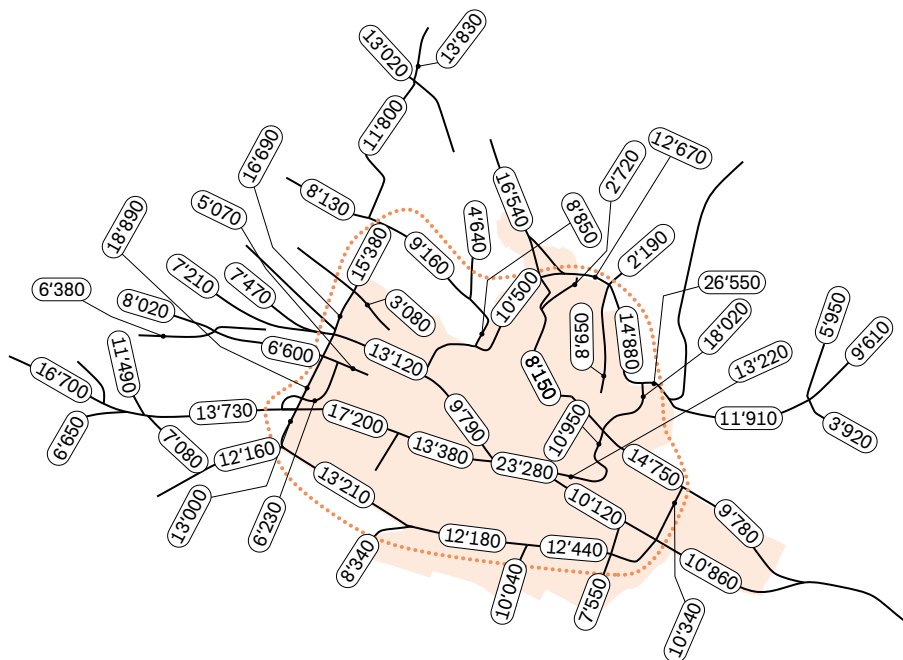


En moyenne, ce sont près de 166'300 véhicules qui traversent le cordon du centre-ville par jour.

Ceci représente une réduction de 12% par rapport à 2021 et de 22% par rapport à 2014.

Trafic journalier de tous les transports individuels motorisés durant une journée

SOURCE : SWISSTRAFFIC MAI 2025 (TJM)



----- Cordon de centre-ville

(00'000) Nombre moyen de véhicules par jour

Taux d'occupation et distances parcourues

1.25

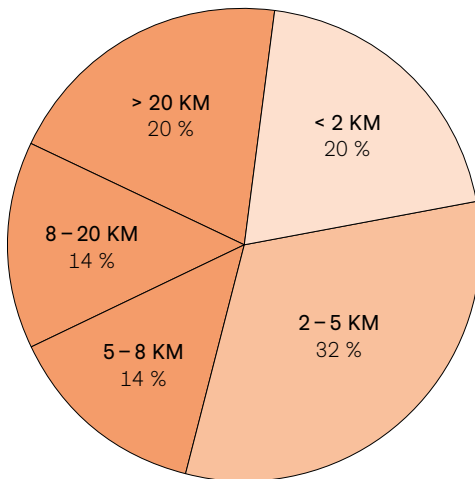


Dans l'agglomération aux heures de pointe, le taux d'occupation moyen par voiture est de 1.25 personne.

Cela signifie que dans plus de 80 % des véhicules, il n'y a qu'une seule personne à bord.

Distances* parcourues en transports individuels motorisés

SOURCE : MRMT 2021



20 %

des trajets en transports individuels motorisés (voitures, motos, etc.) sont inférieurs à 2 km.

Alternative : la marche à pied

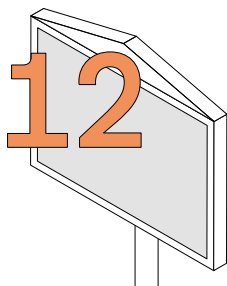
52 %

des trajets en transports individuels motorisés (voitures, motos, etc.) sont inférieurs à 5 km.

Alternative : le vélo

* Calcul selon la distribution des étapes. Un trajet peut comprendre une ou plusieurs étapes (ex : être déposé en voiture à la gare, puis trajet en train → deux étapes).

Panneaux d'information sur la disponibilité des parkings

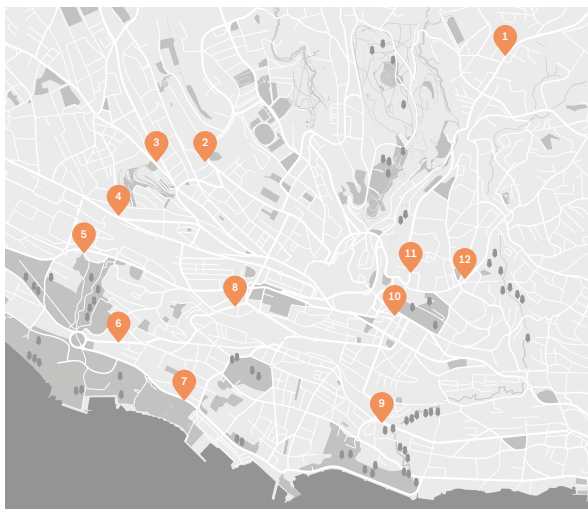


En 2025, 12 panneaux d'information visant à informer les automobilistes en temps réel sur la disponibilité des places dans les parkings* ont été mis en place.

Les panneaux affichent le nombre de places disponibles en temps réel ou la mention «ouvert / fermé». Au total, 19 parkings sont représentés sur les panneaux ce qui représente environ 10'000 places. Ces panneaux ont pour objectif de :

- Réduire le temps de recherche de stationnement et la congestion dans le centre ;
- Répartir les flux de circulation ;
- Améliorer le confort des automobilistes et faciliter l'accès aux parkings ;
- Contribuer à réduire la pollution et le stress liés à la recherche de places.

1	Sortie A9 (Montreux)
2	Avenue des Bergières
3	Route de Prilly
4	Avenue de Morges
5	Avenue de Provence
6	Avenue des Figuiers
7	Avenue de Rhodanie
8	Avenue Marc-Dufour
9	Avenue de Montchoisi
10	Avenue Mon-Repos
11	Rue du Bugnon
12	Avenue de Béthusy



Seuls les parkings disposant de plus de 100 places et ouverts 24h/24 (à l'exception du Métropole) sont inclus dans le dispositif.

* Parking en ouvrage, les parkings relais (P+R) et les parkings «longue durée».

Logo of the City of Lausanne (Ville de Lausanne) at the top right.

↑	P	CAROLINE	OUVERT
↑	P	RÔTILLON	17
↑	P	RIPONNE	474
↑	P	SAINT-FRANÇOIS	48
↑	P	MONTBENON	OUVERT

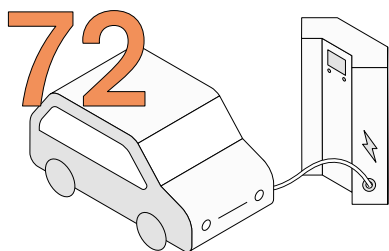
BIENVENUE À LAUSANNE

P Mon Repos

Avenue Mon-Repos

Panneau d'information sur la disponibilité des parkings

Bornes électriques

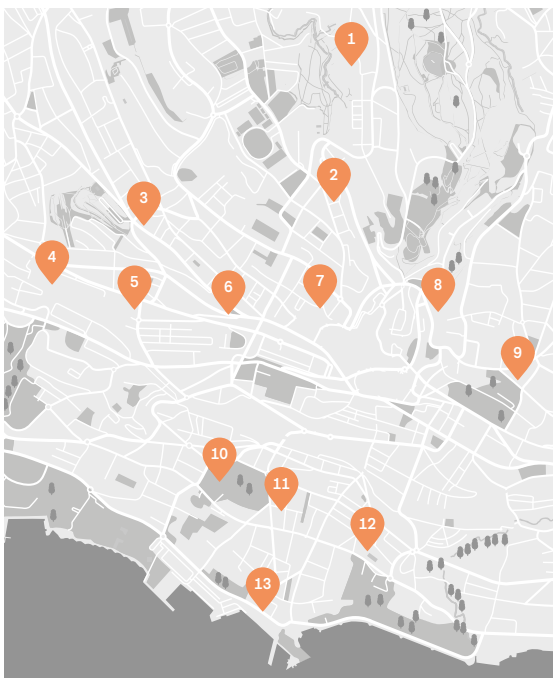


Il existe 72 bornes de recharge de la Ville de Lausanne, dont 58 sur le domaine public et 14 au P+R de Vennes.

58 bornes sont à disposition sur le domaine public, dont 50 sont réservées à l'usage des habitantes et habitants disposant d'un macaron. En complément, il existe une centaine d'autres bornes publiques proposées par différentes entités, notamment à l'intérieur des grands parkings publics et privés à usage public (P+R de Vennes, Riponne, Mon Repos, Ouchy, etc.).

50 bornes de recharge électrique à destination des habitantes et habitants disposant d'un macaron sont réparties dans les 13 stations ci-dessous :

- 1 Ch. d'Entre-Bois 36
- 2 Rue de la Borde 42
- 3 Av. de la Chablière 12
- 4 Ch. de Renens 41
- 5 Ch. des Retraites
- 6 Rue École-de-Commerce
- 7 Rue Pré-du-Marché
- 8 Rue de l'Industrie 9
- 9 Av. de la Dôle 9
- 10 Av. du Mont-d'Or 9
- 11 Av. Édouard-Dapples 21
- 12 Av. des Acacias 16
- 13 Ch. Auguste-Pidou 8



Sources

Ville de Lausanne

Service de la mobilité et de l'aménagement des espaces publics (MAP)

Services industriels de Lausanne (SiL)

Corps de Police

Service de l'inclusion et des actions sociales de proximité

Service des écoles et du parascolaire

Autres

Statistique Vaud, État de Vaud

Office fédéral de la statistique (OFS)

Transports publics de la région lausannoise (tl)

Lausanne Région

Swisstraffic

Crédits photos

- P. 17 Montelly : © Ville de Lausanne – Laurent Kaczor
- P. 19 Rue de l'Académie : © Ville de Lausanne – Laurent Kaczor
- P. 23 Avenue d'Echallens : © Ville de Lausanne – Laurent Kaczor
- P. 25 Vélobox : © Ville de Lausanne – Laurent Kaczor
- P. 31 Rue de Genève : © Transports publics de la région lausannoise (tl)
- P. 35 Fête fédérale de gymnastique : © Transports publics de la région lausannoise (tl)
- P. 43 Avenue de Montchoisi : © Ville de Lausanne – Laurent Kaczor
- P. 49 Panneaux sur la disponibilité des parkings : © Ville de Lausanne – Laurent Kaczor

Éditeur Ville de Lausanne
Service de la mobilité et de l'aménagement
des espaces publics (MAP)
Rue du Port-Franc 18 | 1003 Lausanne
+41 21 315 54 15 | map@lausanne.ch

Tirage 50 exemplaires
Graphisme Plates-Bandes communication

Mai 2026 – 11^e édition



Ce document est disponible sur
lausanne.ch/observatoiremobilité